

Des indiens rebelles face à leurs juges

Jimena Paz Obregón Iturra

2015

Presses universitaires de Rennes
www.pur-editions.fr

En CETTE fin du XVII^e siècle, le sud chilien est au pouvoir des Indiens. Malgré la mise en échec de la conquête, les visées coloniales des Espagnols persistent : leur interventionnisme accru dans les affaires internes des Araucans-Mapuches souverains intensifie la pression et aggrave les tensions. Le péril d'un « soulèvement général des indiens du Chili » demeure le maillon faible de la politique hispanique de contention. Objet récurrent d'alarme, l'insurrection était redoutée par sa puissance militaire et par ses débordements au nord du fleuve Bío-Bío, vers des territoires sous l'emprise coloniale de la couronne espagnole.

Lorsque derrière des accusations de sorcellerie pointe la menace d'une rébellion indienne, le procès intenté contre treize caciques et une femme chamane devient une affaire d'État. Arrachés par la force à leurs territoires d'origine dans le piémont andin, ceux-ci sont conduits à Concepción (ville gardienne de la frontière de démarcation) et soumis à un procès hors-norme (1693-1695), par un gouverneur à l'itinéraire également hors du commun.

Les actes judiciaires inédits – miraculeusement conservés – sont l'objet d'une édition critique en annexe : les vertigineuses zones d'ombre, qui suscitent sans cesse des nouvelles questions, rendent leur lecture captivante. La richesse exceptionnelle du manuscrit donne matière à reconnecter des processus souvent disjoints dans l'approche des espaces d'entre-deux en dispute ; elle permet aussi de mettre en œuvre une anthropologie symétrique mobilisant des outils analytiques d'ordre équivalent à l'égard des différents acteurs en présence. L'attention prêtée notamment aux rituels et aux conflits intriqués, rend compte du devenir croisé des Espagnols et des Araucans-Mapuches, dans ces marges méridionales de l'empire hispanique.